

PREMIER DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus. Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 ; A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42. DIRECTEUR : ALFRED REBOUX. AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28.

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Cour-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C<sup>o</sup>, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles. L'OFFICE de PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 7 FÉVRIER 1888

IL A PARLÉ

Faut-il, suivant un mot célèbre, fermer nos parapluies ? L'orage est-il passé ? Peut-être. En tout cas, on ne doit pas dire que l'horizon politique est devenu absolument pur après le discours de M. de Bismarck ; tout au plus peut-on croire que le cataclysme est retardé. Le télégraphe a transmis hier au monde entier la harangue adressée par le chancelier aux membres du Reichstag. La première impression est toute de soulagement. On s'attendait à des paroles si alarmantes, si belliqueuses, que l'on arrivait à se réjouir de l'allure un peu grise du discours d'hier. On en est, maintenant, à savoir gré à M. de Bismarck de ne pas troubler trop profondément la tranquillité publique.

LES TEXTILES et le projet de réforme du tarif douanier AUX ÉTATS-UNIS

Un projet de loi destiné à mettre en pratique les recommandations du message présidentiel, au sujet de la réforme du tarif douanier des États-Unis, vient d'être élaboré par la majorité démocratique du Comité des voies et moyens du Parlement américain. Dans une quinzaine de jours environ, la Chambre des députés se trouvera saisie de ce projet et aura à statuer sur son approbation. En voici l'essentiel.

tribunes de la Cour, le prince Guillaume. Les députés sont, sauf dix-neuf, tous à leurs sièges. Le président de Wedel ouvre la séance à une heure vingt et donna la parole au Chancelier qui est en uniforme de cuirassier. Il n'a pas vieilli. La voix est claire et plus forte que l'an dernier ; il parle en tenant les mains croisées derrière le dos.

« Je ne crois pas que je pourrai contribuer à apporter des arguments nouveaux pour démontrer la nécessité du projet actuel. Ce n'est point pour cela que je prends la parole, mais pour parler de la situation générale de l'Europe. »

« Je puis me borner à me référer à ce que je disais ici à pareille date, il y a un an. La situation a peu changé depuis. A cette époque, nous appréhendions la guerre avec la France. Depuis ce moment, un traité pacifique a été échu en France et les dispositions pacifiques ont dominé. »

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

EMIGRATION D'OUVRIERS BELGES AUX ÉTATS-UNIS

M. le ministre des affaires étrangères de Belgique a informé M. le gouverneur du Brabant, que le Parlement américain a, dans les deux dernières années, voté différentes lois tendant à enrayer l'immigration des travailleurs européens aux États-Unis. Il signale spécialement les lois du 28 février 1885 et du 23 février 1887.

La première porte défendue à tout citoyen américain, à toute société américaine, d'engager des travailleurs européens, à moins que ce ne soit pour une industrie nouvelle à créer ; la seconde défend aux autorités compétentes d'empêcher le débarquement de tout travailleur qui arriverait dans un port des États-Unis sans la foi d'un contrat ou d'un engagement avec une entreprise américaine.

La légation du roi Léopold II, à Washington écrit à ce sujet au gouverneur belge que des ouvriers employés à l'extraction du charbon dans certains districts de la Pensylvanie, ayant refusé de travailler pour une question de salaire, les propriétaires mineurs auraient résolu de remplacer les grévistes par des étrangers, des Belges surtout. Or, le bruit s'étant répandu que deux mille des charbonniers belges avaient été recrutés et engagés dans ce but, le secrétaire du Trésor a immédiatement écrit aux autorités américaines de veiller à la stricte application des lois susdites.

En vertu de ces lois, les ouvriers belges, employés par les industriels de Pensylvanie, ne pourraient débarquer, nous devrions être rapatriés aux frais des navires qui nous auraient amenés ; il n'y aurait aucun recours admissible contre les dits industriels.

LE DISCOURS DE M. DE BISMARCK AU REICHSTAG

A 2 h. 20. Le discours de M. de Bismarck au Reichstag, était entouré de milliers de personnes. A midi, les gardiens de la paix à cheval avaient peine à frayer un chemin aux personnes munies de cartes et aux députés. Une première ovation fut faite au maréchal de Moltke, une seconde fut faite au prince Guillaume, dont la voiture ne put avancer qu'au pas dans toute la longueur de la Leipziger Strasse. A une heure, arriva M. de Bismarck, au milieu d'un enthousiasme indescriptible ; plus de dix mille personnes suivaient sa voiture.

A l'intérieur les tribunes sont comblées, tout le corps diplomatique est présent. Dans la

tribune de la Cour, le prince Guillaume. Les députés sont, sauf dix-neuf, tous à leurs sièges. Le président de Wedel ouvre la séance à une heure vingt et donna la parole au Chancelier qui est en uniforme de cuirassier. Il n'a pas vieilli. La voix est claire et plus forte que l'an dernier ; il parle en tenant les mains croisées derrière le dos.

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

« Nous avons, en effet, les ressources nécessaires, non seulement pour former une armée énorme, mais pour fournir aux officiers. Nous avons des corps d'officiers comme n'en a aucune puissance. Si nous entreprenions la guerre, nous aurions une guerre nationale faite avec l'assentiment de tous, comme en 1870. Si nous sommes attaqués, nous élèverons la voix et nous nous défendrons jusqu'à la mort. »

« Ni la confiance que nous avons en notre force, ni notre espoir de victoire ne seraient empêchés de poursuivre nos efforts que nous avons faits jusqu'ici en faveur de la paix ; nous ne nous laisserons pas égarer par des menaces. J'espère que nous resterons en paix avec nos voisins, notamment avec la Russie qui n'a aucune raison de faire la guerre. »

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

« Je ne puis exprimer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique. »

BOURSE DE PARIS du mardi 7 février. Cours communiqués par le CRÉDIT LYONNAIS. Agence à Roubaix, rue de la Gare, 2. Table with columns for Cours précédé, VALEURS, Cours d'ouv., Cours de 2 h., Cours de clôture.

BOURSE DE LILLE du mardi 7 février (par fil téléphonique spécial). Table with columns for VALEURS, Cours précédé, Cours du jour.

CHARBONNAGES. Table with columns for Cours complètes, Valeurs, Cours du jour.

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT du 7 Février 1888. Table with columns for Cours précédé, VALEURS, Cours du jour.

point d'appui les trois ports de Magdelana, Messine et Tarente. L'Etat de Magdelana est le pivot des évolutions sur Marseille, Alger, Tunis, Civitta-Vecchia. Messine, armée de peloton Krapp de 40 centimètres, sert de refuge à l'escadre de centre.

NOTRE MARINE. Paris, 6 février. La Lanterne publie, lundi matin, sur l'état de notre marine, un article où on lit : « Notre flotte, est numériquement de beaucoup inférieure à la flotte italienne. D'un autre côté, les bâtiments italiens construits sur les derniers types et pourvus de machines à vapeur sont matériellement supérieurs aux nôtres. »

BUREAU DES POSTES DE ROUBAIX. Paris, 7 février. Le rendement des impôts de janvier a présenté une plus value de 3,920,000 fr. sur les évaluations budgétaires et de 528,000 fr. sur le rendement de janvier 1887.